



**ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS D'ÉLECTRICITÉ D'AFRIQUE
RESEAU AFRICAIN DES CENTRES D'EXCELLENCE EN ELECTRICITE**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

AMI N°04/BAD/ASEA/RACEE/CI-PPM 2023 du 21 septembre 2023

Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'évaluation de conformité aux critères d'éligibilité et d'excellence des membres du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité (RACEE)

Multinational

Secteur : Electricité

Convention BAD : 2100155029817

1. L'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA) a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité (RACEE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer **l'évaluation de conformité aux critères d'éligibilité et d'excellence des membres du Réseau Africain des Centres d'excellence en Electricité (RACEE)**.
2. La mission prévue au titre de ce contrat est l'évaluation fonctionnelle et organisationnelle des centres d'excellence du RACEE afin de disposer d'une appréciation générale sur le maintien des critères d'excellence de chaque centre d'excellence, membre du RACEE.

Les critères d'excellence établies à la création du réseau portent essentiellement sur :

- Les activités de formation dans le cadre du projet RACEE ;
 - Les ressources humaines (formateurs permanents) du centre d'excellence ;
 - Les infrastructures et les moyens de fonctionnement du centre d'excellence ;
 - Les moyens et outils de communication et de promotion du centre d'excellence ;
 - L'organisation financière du centre d'excellence dans le cadre du projet RACEE ;
 - L'implication du centre d'excellence au réseau ;
 - La contribution du centre d'excellence au réseau ;
 - Le degré d'autonomie comptable et commerciale du centre ;
 - Le niveau de respect des engagements pris au titre du protocole d'accord et de ses avenants.
3. L'Unité de Coordination du RACEE invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et leur expérience démontrant leur capacité à entreprendre cette mission (Curriculum vitae, lettre de motivation contenant notamment : documents, référence à des services

similaires, expérience dans des missions similaires, etc.) La manifestation d'intérêt doit également inclure des informations sur le pays de résidence et les contacts.

La durée de la mission est de 2,5 mois.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants individuels** » de la Banque Africaine de Développement, et au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement » Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il faudra noter que l'intérêt manifesté par le consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de la retenir.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-après : <http://www.ancee-racee.org> ; <http://www.apua-asea.org>, sur la page LinkedIn du RACEE ou sur les numéros de téléphone ci-dessous de 8 h à 17 h GMT.

Les consultants individuels intéressés transmettront leur curriculum vitae mis à jour ainsi que le montant des honoraires en langue française ou anglaise étant entendu que la langue du contrat est la langue française, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **06 octobre 2023 à 17h00 GMT aux adresses ci-dessous mentionnées**. Elles doivent porter expressément la mention « **AMI N°04/BAD/ASEA/RACEE/CI-PPM/2023 Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'évaluation de conformité aux critères d'éligibilité et d'excellence des membres du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité (RACEE)** ». La manifestation d'intérêt par voie électronique est autorisée.

A l'effet d'atteindre ses objectifs, le consultant pourra se faire assister d'experts ayant plus ou moins les compétences et qualifications nécessaires pour ; la préparation de la mission, mener les entretiens avec les Centres d'Excellence, effectuer les déplacements nécessaires, contribuer à la rédaction des rapports et feuille de route et contribuer à la restitution auprès de l'ASEA/RACEE.

Une liste restreinte de six consultants sera établie sur la base des critères suivants :

Critères		Points/100
I	- Qualifications générales pour la mission	20
	- Formation complémentaire en ingénierie de formation et RH	10
II	Années d'expérience pertinente en lien avec la mission	40
III	Bonne connaissance du système de réseautage dans le domaine de la formation professionnelle	10
IV	Capacité à mobiliser des experts en appui	05
V	Connaissance des enjeux et défis du secteur électrique africain serait un atout	05
VI	Bonne maîtrise des langues françaises et anglaises (oral et écrit avec capacité de mener des missions dans les deux langues)	10

Unité de Coordination du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité

Coordonnateur de l'Unité de Coordination du RACEE

Deux-Plateaux Les Vallons 3^{ème} Tranche Lot 1761

Téléphone : (+225) 27 22 516 116 – 27 22 516 117

E-mail : mitiche.redaelhadi@apua-asea.org copie à soraya.quonian@apua-asea.org